



TERMES DE REFERENCE

EVALUATION DE LA VULNERABILITE ET DE L'ADAPTATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES PROJET PLAN NATIONAL D'ADAPTATION – HAÏTI

Lieu	Port au Prince, Haïti (avec voyages dans les départements)
Type de Contrat	Contrat individuel
Domaine	Changement climatique/évaluation de politiques publiques Santé
Langues demandées	Français, créole (Atout) et connaissance de l'Anglais
Date limite de candidature	
Date de démarrage initiale	
Durée	50 jours

1. CONTEXTE

Haïti figure parmi les plus touchés par les impacts des changements à cause de sa situation économique précaire, sa situation dans le bassin caribéen, son exposition aux différents aléas climatiques et la sensibilité de ses systèmes socio-écologiques aux facteurs climatiques. Tous les secteurs vitaux de la vie nationale ont subi dans une certaine mesure les effets néfastes des changements climatiques qui se manifestent surtout par l'augmentation des phénomènes hydrométéorologiques extrêmes, l'augmentation des périodes de sécheresses et des vagues de chaleur. Le secteur de la santé n'est pas pourtant épargné des effets. Selon l'OMS¹, les changements climatiques affectent des millions de personnes en provoquant des dégâts considérables aux infrastructures de santé publique, entraînant ainsi des pertes économiques qui se chiffrent en milliards.

En vue de répondre de manière efficace aux impacts des changements et variabilités climatiques, Haïti a soumis sa contribution déterminée au niveau nationale (CDN) et a élaboré sa Politique Nationale sur les Changements Climatiques en 2016 validée en mars 2017. Compte tenu du nouveau profil des menaces actuelles (ouragans, sécheresse) accentuant la pression sur les initiatives de développement, le Gouvernement d'Haïti, à travers le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et le Ministère de l'Environnement (MDE), met en œuvre avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) le projet « d'intégration des risques liés au changement climatique

¹ https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/151810/9789242564686_fre.pdf?sequence=1%20

dans les processus de planification, du développement national en Haïti » communément appelé Projet PNA. Ce projet, financé par le Fonds Vert pour le Climat (FVC), veut contribuer au processus du Plan national d'adaptation (PNA) et à la mise en œuvre de la Politique Nationale sur les Changements Climatiques sur la base d'un exercice multisectoriel et multidimensionnel. Le Plan National d'Adaptation (PNA) s'appuie sur les enseignements tirés de la mise en œuvre du Plan d'Action National d'Adaptation 2006 et version révisée 2017 (PANA), ainsi que les activités complémentaires, en cours de réalisation en Haïti.

Le projet s'aligne sur les priorités globales d'adaptation aux changements climatiques du pays, sur la vision du plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH), du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), du Plan National de Gestion des Risques et Désastres (PNGRD) et de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN). A travers cette dernière, Haïti a estimé à 25.387 milliards USD (Atténuation : 8.773 milliards et Adaptation : 16.614 milliards), les ressources financières nécessaires afin de s'adapter aux changements climatiques et réduire de 31% ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Le Plan National d'Adaptation (PNA) devra donner les orientations sur les mesures de gouvernance à mettre en œuvre en se basant sur des modèles économiques susceptibles d'appuyer ce développement national. Ce programme évolutif vise particulièrement la cohérence entre les mesures d'adaptation et la planification du développement au niveau national et territorial. Il s'agit d'intégrer pleinement la question de l'adaptation dans la planification du développement en Haïti et de consolider les activités d'adaptation générales. Le PNA devra aussi faciliter les actions d'adaptation aux changements climatiques après les avoir définies, et identifier les voies et moyens à privilégier.

Le PNA doit être endossé non seulement par le gouvernement Haïtien, mais aussi par le pouvoir législatif, le secteur privé, la société civile, les universités, ceci avec une portée nationale avec un ancrage au niveau local. En se concentrant sur le renforcement des capacités des structures existantes telles que les Directions de l'aménagement du territoire et du développement local et régional (DATDLR) du MPCE et du changement climatique (DCC) du MDE, ce projet financé par le Fonds Vert sur le Climat s'articulera autour des trois composantes suivantes :

Composante 1 : Renforcement du mécanisme de coordination de la planification et de la mise en œuvre de l'adaptation multisectorielle à différents niveaux.

Composante 2 : Renforcement de la base de données probantes pour la planification de l'adaptation ; compilation du PNA et intégration des priorités d'adaptation dans le SNAT, le PSDH et le PNGRD.

Composante 3 : Établissement d'un cadre de financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques à moyen et à long terme.

Dans l'objectif de contribuer à la mise œuvre des activités liées aux composantes 1 et 2 du projet, le PNUD fait appel à un/e expert (e) en changements climatiques pour l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation du secteur de la santé aux impacts des changements climatiques. Il/elle appuiera la mise en œuvre du projet PNA selon les informations présentées dans ces présents termes de références.

2. OBJECTIFS

L'objectif de la consultation est d'apporter une assistance technique à la mise en œuvre du projet PNA pour l'atteinte des objectifs visés en assurant la complémentarité et la synergie avec des études existantes sur les politiques, stratégies, vulnérabilités et cadre institutionnel liés à l'adaptation aux changements climatiques avec celles qui seront réalisées dans les secteurs prioritaires. Puisque le secteur de la santé est faiblement pris en compte dans les études relatives aux impacts et aux vulnérabilités aux CC, le projet PNA fait appel à un/e expert-e pour l'appui aux politiques et l'adaptation du secteur de la santé aux changements climatiques.

3. RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Représentant Résident du PNUD et sous la supervision directe du chef de l'unité Résilience, du Directeur de la DCC du ministère d'environnement (MDE), du Directeur de la DATDLR du Ministère de la planification, du chef de projet, et en collaboration avec l'Expert International du PNA, l'expert consultant/e pour l'appui à l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation du secteur de la santé aux changements climatiques (CC) devra soutenir la mise en œuvre du projet PNA selon les informations présentées dans ces présents termes de références. Il devra aussi collaborer avec le ministère de la santé publique (MSP) et éventuellement celui de l'agriculture. Le consultant devra travailler en synergie avec le projet Gestion des risques et désastres (GRD) afin d'éviter de doublons dans les études sur les aléas climatiques réalisés par celui-ci qui toucheraient éventuellement le secteur de la santé. Il soumettra ses livrables au chef de projet pour la validation par les parties prenantes notamment par les Ministères clés (MDE, MPCE). Le consultant devra être aussi disponible pour d'éventuelle présentation de son travail.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

I- Appui stratégique :

- ✓ Donner un appui-conseil stratégique de haut niveau sur les questions en rapport aux études de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques dans toutes ses dimensions de développement de la résilience du secteur de la santé ;
- ✓ Appuyer le plaidoyer pour la prise en compte des changements climatiques dans l'élaboration des instruments de planification en rapport au secteur de la santé.

II- Appui Technique

- ✓ Analyser le système de santé haïtien (les institutions et infrastructures existantes), les services sanitaires existants et sa capacité actuelle à gérer les risques d'enjeux sanitaire sensibles au dérèglement climatique ;
- ✓ Évaluer les politiques et stratégies existantes et les activités passées et en cours en matière d'adaptation aux CC du secteur de la santé ;
- ✓ Analyser les conditions de base en décrivant les risques pour la santé liés aux changements et variabilités climatiques ;
- ✓ Décrire les tendances montrant les expositions du secteur aux changements climatiques tout en analysant : i) l'impact des risques climatiques (les répartir au moyen de la cartographie spatiale) actuels sur les populations et les régions, ii) les rapports entre les conditions météorologiques ou climatiques et les enjeux sanitaires actuels en Haïti ;
- ✓ Analyser suivant une approche participative les incidences (impact) des changements climatiques sur le secteur de la santé notamment celles liées aux extrêmes

températures, aux îlots de chaleur (absence ou manque d'espaces verts) en zones urbaines, aux problèmes liés à l'eau, aux maladies vectorielles, aux établissements humains en zones vulnérables, aux infrastructures de santé inadaptées, etc. en priorisant des consultations avec les communautés les plus exposées aux impacts des CC ;

- ✓ Simuler les effets futurs des changements climatiques sur la santé pour des horizons futurs ;
- ✓ Évaluer et prioriser les options d'adaptations aux CC pour le secteur de la santé ;
- ✓ Identifier les ressources devant permettre la mise en œuvre des options d'adaptation
- ✓ Présenter et/ou examiner le cadre institutionnel pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la budgétisation et le processus de planification liés au secteur de la santé ;
- ✓ Identifier les actions qui seraient nécessaires pour mieux prendre en compte les risques et les opportunités liés aux changements climatiques dans le secteur de la santé ;
- ✓ Estimer les coûts d'action et de l'inaction en matière de protection de la santé dans le contexte des changements climatiques ;
- ✓ Établir un plan avec des indicateurs de suivi des mesures /options d'adaptation identifiées pour le secteur de la santé ;
- ✓ Présenter les résultats de l'étude à partir d'un atelier de validation avec les parties prenantes ;
- ✓ Développer une méthode participative pour la prise en compte de la vulnérabilité de la santé des femmes et des jeunes filles aux effets des CC.

4. LES LIVABLES CLES

No	Livrables	Échéanciers	Pourcentage de décaissement par livraison de livrable
1	Un rapport de démarrage comprenant une proposition de méthodologie et un plan de travail détaillé suivi d'une réunion de démarrage 5 jours après la signature du contrat.	5 jours	20% après l'adoption du rapport de démarrage
2	Rapport d'analyse du système de santé haïtien et des stratégies/actions passées ou en cours et celles en matière d'adaptation du secteur aux impacts des CC.	30 jours	40% après la présentation du rapport préliminaire qui intègre les commentaires / contributions initiaux générés par le gestionnaire de projet et des parties prenantes
3	Rapport d'évaluation de vulnérabilité et de l'impact des changements climatiques sur le secteur de la santé (présentant les scénarios climatiques, simulation des impacts des CC sur la santé, les options d'adaptation par ordre de priorité., les coûts de l'action et de l'inaction).		

4	Soumission du rapport final avec des options d'adaptation pour le secteur de la santé et Un plan avec des indicateurs de suivi des options d'adaptation identifiées pour le secteur de la santé au niveau national et régional et local développé en annexe de ce présent rapport) appelé plan de suivi des options d'adaptations pour le secteur de la santé.	15 jours	40% après la validation du rapport final
		50 jours	

5. AFFECTATION

Port-au-Prince, Haïti

6. QUALIFICATION REQUISE :

- Au moins un diplôme de premier cycle en politiques publiques, en santé publique, en santé environnementale, en changements climatiques, ou dans tout autre domaine pertinent ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) années dans les études évaluatives, analytiques, de synthèse ;
- Connaissance et expérience professionnelle dans l'évaluation de politiques et de vulnérabilités sectorielles aux changements climatiques en Haïti et/ou dans les pays en développement ;
- De bonnes relations de travail avec les entités gouvernementales et non gouvernementales, le secteur privé et les autres acteurs de la société civile, y compris les milieux universitaires.
- Expérience dans la formulation et la revue de politiques ou autre documentation nationale ;
- Expérience dans la facilitation des consultations des parties prenantes
- Connaissance des conventions et accords mondiaux pertinents ;
- Fortes compétences et expérience en recherche ;
- Solides compétences en communication (verbale et écrite) ; et
- Langue français, créole (atout) et bonne connaissance de l'anglais ;
- Compétences informatiques

7. COMPETENCES

- Compétences linguistiques en français obligatoires ;
- La maîtrise de l'anglais écrit et parlé est requise pour ce travail.
- Compétences en élaboration de politiques et en planification stratégique
- Bonnes capacités d'organisation, de gestion du temps et d'animation ;
- Excellentes compétences analytiques éprouvées en analyse et en leadership ;
- Expérience avérée dans la préparation de rapports scientifiques écrits de manière précise et concise, et compétences en matière de présentation publique ;

8. CRITÈRES DE SÉLECTION

- Proposition technique : 70/100
- Proposition financière : 30/100

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- CV détaillé avec des mandats similaires et diplômes ;
- Une proposition technique décrivant l'approche que le consultant compte utiliser pour réaliser le travail ;
- Une proposition financière dûment signée ;
- Trois références (email, téléphone et adresse).

Les dossiers de candidature doivent être reçus avant la date limiteà l'adresse suivante : procurement.ht@undp.com

Le PNUD s'est engagé à assurer la diversité de son personnel en termes de genre, de nationalité et de culture. Les personnes issues de groupes minoritaires, de groupes autochtones et de personnes handicapées sont également encouragées à postuler. Toutes les applications seront traitées avec la plus stricte confidentialité.